ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX MERES ET AUX FAMILLES – ILE DE FRANCE SUD

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

SIRET : 785.449.984.00026 - APE : 8899B

Siège Social

2, rue du Docteur Roux
92330 SCEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

SOFIDEEC
BAKER TILLY
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
138, bd Haussmann - 75008 PARIS
Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63
Société Anonyme au Capital de 1.400.000 Euros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z

A Mesdames et Messieurs les Adhérents

de l'Association **AIDE AUX MERES ET AUX FAMILLES - ILE DE FRANCE SUD**

****

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « **AIDE AUX MERES ET AUX FAMILLES ILE DE FRANCE SUD** », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués indiqués dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 14 avril 2011

Pour SOFIDEEC Baker Tilly
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris

M.F.EL MGHAZLI
Président et Directeur Général
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Versailles

BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	17 663	17 663		
Avances et acomptes	12 734	12 734		7 276
Immobilisations corporelles				
Locaux Juvisy-sur-Orge	250 828	20 066	230 761	240 794
Installations et matériel	204 083	165 517	38 566	43 342
TOTAL (I)	**485 308**	**215 980**	**269 328**	**291 413**
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitations				
Créances financeurs	388 558	10 000	378 558	574 707
Créances familles	33 662	20 000	13 662	8 952
Autres créances	114		114	1 135
Placements	2 275 150		2 275 150	1 558 450
Disponibilités	31 653		31 653	129 318
Charges constatées d'avance	3 633		3 633	2 411
TOTAL (II)	**2 732 771**	**30 000**	**2 702 771**	**2 274 973**
TOTAL GENERAL (I + II)	**3 218 079**	**245 980**	**2 972 099**	**2 566 386**

BILAN PASSIF

Euros

	31/12/2010 Net	31/12/2009 Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	1 000 000	750 000
Report à nouveau	302 248	212 876
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	176 468	339 372
TOTAL (I)	**1 478 716**	**1 302 248**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	49 166	31 755
Provisions pour charges	358 427	324 181
TOTAL (II)	**407 593**	**355 936**
FONDS DEDIES		
Sur dotations de fonctionnement	84 019	117 355
TOTAL (IV)	**84 019**	**117 355**
DETTES (1)		
Avance sur fonds de roulement	137 536	137 536
Dettes fournisseurs et compte rattachés	47 111	36 964
Dettes fiscales et sociales	502 456	464 219
Autres dettes	312 315	149 589
Produits constatés d'avance	2 353	2 538
TOTAL (V)	**1 001 771**	**790 847**
TOTAL GENERAL	**2 972 099**	**2 566 386**
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	*864 234*	*653 311*

COMPTE DE RESULTAT

Euros

		31/12/2010 Total	31/12/2009 Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations TISF et AVS		2 548 935	2 320 321
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**2 548 935**	**2 320 321**
Subventions d'exploitation		0	622
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		89 025	94 103
Autres produits		75 266	40 142
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	**(I)**	**2 713 226**	**2 455 188**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		320 688	303 600
Impôts, taxes et versements assimilés		161 226	153 473
Salaires et Traitements		1 503 519	1 460 445
Charges Sociales		492 432	442 043
Autres charges de personnel		4 828	5 700
Dotations aux amortissements sur immobilisations		44 646	30 631
Dotations aux provisions pour risques et charges		103 657	10 781
Autres charges		19 526	21 594
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATIONS	**(II)**	**2 650 523**	**2 428 268**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**62 703**	**26 919**
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés		3 586	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		8 685	70 560
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**12 271**	**70 560**
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**(VI)**		
2 - RESULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**12 271**	**70 560**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**74 974**	**97 479**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		68 158	241 893
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(VII)**	**68 158**	**241 893**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		0	21 145
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VIII)**	**0**	**21 145**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**	**68 158**	**220 748**
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**2 793 655**	**2 767 641**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX)**	**2 650 523**	**2 449 413**
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		**143 132**	**318 227**
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		117 355	21 145
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		84 019	0
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		**176 468**	**339 372**

- ANNEXE -

REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ELABORATION DES COMPTES

1 - PRESENTATION DES COMPTES

Sont dénommés ci-après documents financiers :

- Le Bilan ou la Situation Patrimoniale
- Le Compte de résultat
- L'Annexe des comptes comprenant :
  - . La présente note de principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes,
  - . La note explicative des comptes de bilan et de résultats.

Ces documents forment un tout.

2 - METHODES GENERALES

A) Conventions de principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B) Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Toute acquisition immobilisée à l'actif du bilan dès l'instant où sa durée probable de vie est supérieure à un an et sa valeur d'achat est supérieure à 500 €, ces immobilisations font l'objet, une fois par an d'un inventaire physique.

C) Amortissements des immobilisations

Deux nouvelles réglementations imposent de notifier les principes comptables utilisés pour la gestion des immobilisations à compter du 1er janvier 2005. Il s'agit :

- Règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et dépréciation des actifs,
- Règlement 2004-06 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation d'un actif.

La réglementation sur les actifs n'a pas d'impact sur les immobilisations de l'association.

La méthode de calcul des amortissements n'a pas été modifiée, à savoir :

- Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue pour chaque élément.

- Les taux d'amortissement habituellement pratiqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux
Logiciels	100 %
Aménagements	20 % ou 10 %
Matériel de transport	20 %
Matériel de bureau et mobilier	33 % ou 20 %

A la clôture de cet exercice il a été pratiqué un complément de Provision de 12 734 €uros pour dévaluer les logiciels devenus obsolètes.

D) Valeurs mobilières de placement et placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

E) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

La valeur des heures en attente de comptabilisation ne sont prises en compte qu'après obtention de leur prise en charge effective par l'organisme financeur.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire apparaît inférieure à la valeur comptable de réalisation.

Selon la méthode exposée ci-dessus, l'estimation pratiquée en fin d'exercice s'élève à 30 000 €uros.

3 - CHANGEMENT DE MODE D'EVALUATION

Aucun changement de mode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4 - CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5 – PROVISION POUR INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE

La provision pour départ en retraite est évaluée selon les bases de la convention collective avec des variantes selon les statuts TISF et AVS.

L'évaluation de la provision tient compte de l'âge des salariés.

Salariés âgés de

: moins de 20 ans	:	0 % de l'indemnité conventionnelle
: 20 à 35 ans	:	20 % de l'indemnité conventionnelle
: 35 à 45 ans	:	80 % de l'indemnité conventionnelle
: plus de 45 ans	:	100 % de l'indemnité conventionnelle

Selon le mode de calcul retenu, la Provision qui s'élève en fin d'exercice à 269 427 € est en augmentation par rapport à l'exercice précédent de 3 246 €.

6 – PROVISION POUR MISE EN PLACE DE L'A.R.T.T (ACCORD REDUCTION TEMPS DE TRAVAIL)

Les accords relatifs à la RTT ont été agréés lorsque leur équilibre financier était assuré sur une période de cinq ans.

Cependant, il peut s'avérer que dans les premières années le plan de financement soit excédentaire alors qu'il peut devenir déficitaire pour les années suivantes.

Dans ce cadre, il a été procédé à un mécanisme de provisionnement lors de la mise en place de la RTT qui permet de constater les économies de charges réalisées sur les postes de personnel du fait des aides obtenues et de la modération salariale.

Le solde de cette Provision s'élève à 26 000 €uros au 31 décembre 2010.

7 – PROVISION DES DROITS INDIVIDUEL A LA FORMATION

A chaque clôture, il est procédé à l'estimation des droits des salariés dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF).
Au 31 décembre 2010, le montant de la Provision globale pour le droit individuel à la formation s'élève à 71 808 €uros. Il a été constaté une dotation supplémentaire de 4 828 € en 2010.

8 – INFORMATIONS SPECIFIQUES –

- Fonds propres : le report à nouveau de l'AMFD Ile de France en 2010 s'explique de la manière suivante :

REPORT A NOUVEAU AU 01/01/2009 :	**212 876 €**
➢ AFFECTATION RESULTAT 2009 :	339 372 €
➢ AFFECTATION R.A.N. EN FDS ASSOC.	- 250 000 €
REPORT A NOUVEAU AU 31/12/2010 :	**302 248 €**

Provisions et Dépréciations inscrites au Bilan

Au 31/12/2010 Euros

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées				
-Prov.reconst.gisem.miniers, pétrol.				
-Provisions pour investissements				
-Provisions pour hausse des prix				
-Provisions pr fluctuation des cours				
-Amortissements dérogatoires				
-Prov.fisc.impl.étranger av 1-1-1992				
-Prov.fisc.impl.étranger ap 1-1-1992				
-Provisions pr prêts d'installation				
-Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
-Provisions pour litiges				
-Prov.pour garanties données clients				
-Prov.pour pertes s/marchés à terme				
-Provisions pour amendes et pénalités				
-Provisions pour pertes de change				
-Prov.pr pensions & oblig.similaires	266 181,00	3 246,00		269 427,00
-Provisions pour impôts				
-Prov.pr renouvellement des immobil.				
-Provisions pour grosses réparations				
-Prov.pr charg.social.& fisc.s/congés				
-Autres prov.pour risques et charges	89 755,00	74 411,00	26 000,00	138 166,00
TOTAL II	**355 936,00**	**77 657,00**	**26 000,00**	**407 593,00**
Provisions pour dépréciation				
-Immobilisations incorporelles		12 733,81		12 733,81
-Immobilisations corporelles				
-Titres mis en équivalence				
-Titres de participation				
-Autres immobilisations financières				
-Stocks et en-cours				
-Comptes clients	41 000,00	20 000,00	31 000,00	30 000,00
-Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	**41 000,00**	**32 733,81**	**31 000,00**	**42 733,81**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**396 936,00**	**110 390,81**	**57 000,00**	**450 326,81**
Dont dotations et reprises . - d'exploitation		*110 390,81*	*57 000,00*	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des Créances et des Dettes

Au 31/12/2010 Euros

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	422 220,33	422 220,33	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	114,47	114,47	
Charges constatées d'avance	3 633,00	3 633,00	
TOTAUX	**425 967,80**	**425 967,80**	

(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convert.(1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp.aup.étbl.crédit à 2 ans maxi.				
Emp.aup.étbl.crédit à plus 2 ans				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)				
Fournisseurs et cptes rattachés	47 110,77	47 110,77		
Personnel et comptes rattachés	161 962,43	161 962,43		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	283 619,93	283 619,93		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	56 873,78	56 873,78		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	289 661,83	289 661,83		
Dettes représ.titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 352,54	2 352,54		
TOTAUX	**841 581,28**	**841 581,28**		

(1) Empr sous en cours d'exercice
(1) Empr remb en cours d'exercice
(2) Montant des div empr.& dettes contractés auprès assoc pers phys.

Immobilisations

Au 31/12/2010 Euros

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS Réévaluation	AUGMENTATIONS Acquis.créat.
Frais établissement,rech. et dévelop.	**TOTAL I**			
Autres postes immob. incorporelles	**TOTAL II**	**15 869,36**		**1 794,00**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol autrui		250 827,58		
Install.générales, agenc.et aménag.construct.				
Install.tech.matériel et outillage industriels				
Instal.générales, agencements aménag. divers		75 994,74		15 235,92
Matériel de transport		36 070,69		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		76 526,22		255,34
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		7 276,46		5 457,35
Immobilisations corporelles	**TOTAL III**	**446 695,69**		**20 948,61**
Participations évaluées par mise en équival.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**TOTAL IV**			
TOTAL GENERAL	**(I+II+III+IV)**	**462 565,05**		**22 742,61**

CADRE B		DIMINUTIONS Par virements poste à poste	DIMINUTIONS Par cessions, mis.hors serv.	Valeur brute immobilis.à fin exercice	Réval.Lég. V.O. Immo. en fin d'exe.
Frais établ.rech.et dév.	**TOTAL I**				
Aut.postes immo.incorpo.	**TOTAL II**			**17 663,36**	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol autrui				250 827,58	
Instal.gén.agenc.et améng.const.					
Instal.tech.matér.& outil.indus.					
Instal.génér.agenc.aménag.divers				91 230,66	
Matériel de transport				36 070,69	
Matér.de bureau & informat., mobilier				76 781,56	
Emballage récupérable & divers					
Immobilisat.corporelles en cours					
Avances et acomptes				12 733,81	
Immob. corporelles	**TOTAL III**			**467 644,30**	
Participations éval. par équiv.					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations					
Immob. financières	**TOTAL IV**				
TOTAL GENERAL	**(I+II+III+IV)**			**485 307,66**	

Amortissements

Au 31/12/2010 Euros

Cadre A : SITUAT.MOUVEMTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével. TOTAL I Aut.postes immo.incorporel. TOTAL II	15 869,36	1 794,00		17 663,36
Terrains				
Constructions:				
-sur sol propre				
-sur sol d'autrui	10 033,10	10 033,10		20 066,20
-Instal.Génér.Agenc.et Aménag.const.				
Instal.Tech.Matér.& Outil.industriel				
Autres immobilisations corporelles:				
-Instal.Génér.Agenc.Aménag.divers	43 892,03	14 142,59		58 034,62
-Matériel de Transport	32 170,27	1 950,20		34 120,47
-Matériel de bureau & Informat.mobil	69 187,43	4 174,13		73 361,56
-Emballage Récupérable & Divers				
TOTAL III	155 282,83	30 300,02		185 582,85
TOTAL GENERAL (I+II+III)	171 152,19	32 094,02		203 246,21

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AMT.DEROG	
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frs établ.rech. TOTAL I Immob.incorpo. TOTAL II					
Terrains					
Constructions:					
-sur sol propre					
-sur sol d'autrui					
-Inst.géné.agenc.aménag.					
Inst.tech.mat & outillage					
Autres immob.corporelles:					
-Inst.géné.agenc.aménag.					
-Matériel de transport					
-Mat.bureau & inform.mob					
-Emballages récup.& div.					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					

Cadre D : MVTS EXERC.AFFECT.CHARGES REPARTIES/PLUSIEURS	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.
Charges à répartir /plusieurs exerc.				
Primes de remboursemt des obligations				